

PAR COURRIEL

Québec le 25 février 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-02-054 – Lettre de réponse en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 février dernier, concernant une copie de l'autorisation faite aux dirigeants des Serres Toundra pour les phases 1, 2 et 3.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation du 15 avril 2016, Phase 1, 6 pages.

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Caroline Caron, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel caroline.caron@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

... 2

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ PAR

pour Chantale Bourgault, directrice

p. j. 3

c. c. Accès à l'information - Saguenay–Lac-Saint-Jean
dr02acces@environnement.gouv.qc.ca (200785290)

Saguenay, le 15 avril 2016

CERTIFICAT D'AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Serres Toundra inc.
1039, rue Carillon
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R4

N/Réf. : 7610-02-01-0204900
401343889

Objet : Exploitation d'un complexe pour la production de fruits et légumes (Phase 1)

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat datée du 21 janvier 2015, reçue le 10 février 2015 et complétée le 12 avril 2016, j'autorise conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (R.L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Exploitation d'un complexe pour la production de concombre d'une capacité maximale de 23-24 unités par jour;
- Exploitation d'un bassin extérieur de stockage des eaux de surface, de précipitation et de condensation pour arrosage des cultures sous serres;
- Exploitation de deux chaudières au gaz naturel d'une puissance de 23-24 chacune.

Le tout localisé au 4190, rang Saint-Eusèbe, Ville de Saint-Félicien sur une partie des lots 5 813 417, 5 813 419, et 5 829 813 cadastre du Québec.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre adressée à M. Martin Lamontagne au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Projet Serres Toundra Inc. », signée le 21 janvier 2015 par M. Éric Dubé, président, une page et 4 annexes;
- Formulaire intitulé « Demande de certificat d'autorisation ou Demande d'autorisation pour un projet industriel » signé le 23 janvier 2015 par M. Éric Dubé, président, 12 pages et 14 annexes comprenant un total de 25 pages;

- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Information supplémentaire – Serres Toundra inc. », transmis le 20 mai 2015, à 8 h 42, par Mme 53-54 adjointe de direction, une page et une pièce jointe de 3 pages;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. », signée le 19 mai 2015 par M. Éric Dubé, président, 3 pages et un plan numéro « SK-MSH-TOU-001 » ayant pour titre « Les serres Toundra – Plan d'implantation – Bassin # 1 » daté du 10 août 2015 et signé et scellé le 17 août 2015 par M. Marc-Olivier Hébert, ing.;
- Courrier électronique adressé à Mme Édith Tremblay au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « RE : Votre demande de CA – Suivi de conversation téléphonique du 12 novembre 2015 », transmis le 19 novembre 2015, à 16 h 49, par M. Éric Dubé, président Serres Toundra, une page et 5 pièces jointes comprenant un total de 11 pages;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. », datée du 19 novembre 2015 et signée le 10 décembre 2015 par M. Éric Dubé, président, 3 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Dossier Serres Toundra - Réponse à votre courrier du 25 novembre 2015 / Gina Simard », transmis le 17 décembre 2015, à 22 h 13, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 6 pages;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un complexe de production de fruits et légumes à St-Félicien (Phase 1) – Réponse à votre courrier du 25 novembre 2015 », signée le 16 décembre 2015 par M. Jean-Marie Niget, agr., 5 pages et une page d'annexe;
- Cartable intitulé « Demande de certificat d'autorisation » présentée par Serres Toundra inc. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, daté du 10 décembre 2015 et incluant le formulaire de la demande de certificat d'autorisation signé le 7 décembre 2015 par M. Éric Dubé, 11 pages, 73 pages d'annexes et un CD intitulé « Demande de certificat d'autorisation »;

- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra / notre courrier du 2015-12-16 corrigé », transmis le 23 décembre 2015, à 9 h 27, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 6 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra / plans des réseaux sanitaires – drains de plancher – points de connexion des équipements / GS 2016-01-15 », transmis le 15 janvier 2016, à 14 h 29, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et 9 pièces jointes comprenant un total de 9 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra / Fiches techniques chaudières au gaz naturel », transmis le 18 janvier 2016, à 9 h 13, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et 6 pièces jointes comprenant un total de 61 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Prise en charge des MR Serres Toundra par RMR Lac St-Jean / GS 2016-01-26 », transmis le 26 janvier 2016, à 11 h 53, par M. Jean-Marie Niget, agr., 2 pages et une pièce jointe d'une page;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra – réponse à votre courrier du 28 janvier 2016 », transmis le 2 février 2016, à 11 h 40, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et 4 pièces jointes d'un total de 19 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Suivi du dossier Serres toundra / demande de CA – GS 2016-02-08 », transmis le 8 février 2016, à 15 h 10, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un complexe de production de fruits et légumes à St-Félicien (Phase 1) – Complément d'information en réponse à votre courrier du 28 janvier 2016 », signée le 22 février 2016 par M. Jean-Marie Niget, agr., 4 pages et un disque compact intitulé « Serres Toundra – Demande de CA – Annexe au courrier du 22/02/2016 »;

- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres toundra – notre courrier ST/MDD-GS/2016-02-22/JMN-GS », transmis le 22 février 2016, à 11 h 49, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 4 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « ST-MDD-GS-2016-02-25-JMN / Serres Toundra cadastre officiel à jour », transmis le 25 février 2016, à 9 h 32, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et 11 pièces jointes ayant un total de 13 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « ST-MDD-GS-2016-02-25-JMN / Entente de services entre la Ville de saint-Félicien et Serres Toundra », transmis le 25 février 2016, à 12 h 45, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 15 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « ST-MDD-GS-2016-02-25-JMN / Acte propriété superficière et servitudes », transmis le 25 février 2016, à 12 h 48, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 29 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « ST-MDD-GS-2016-02-25-JMN / Acte de vente Fibrek Serres Toundra et acte échange servitude », transmis le 25 février 2016, à 12 h 51, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et 2 pièce jointe pour un total de 19 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Envoi des documents papiers / Serres Toundra », transmis le 29 février 2016, à 15 h 27, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 2 pages;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un complexe de production de fruits et légumes à St-Félicien (Phase 1) – Versions papiers des documents demandés – Bordereau de transmission », signée le 29 février 2016 par M. Jean-Marie Niget, agr., 2 pages et 26 annexes;

- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « 23-24 / Serres toundra », transmis le 2 mars 2016, à 14 h 34, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et 2 pièces jointes d'un total de 2 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Plans copies papier – suite / Serre toundra », transmis le 7 mars 2016, à 13 h 38, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 2 pages;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « ST-MDD-GS-2016-03-11-JMN / Serres Toundra – Informations sur 23-24 », transmis le 11 mars 2016, à 9 h 13, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et quatre pièces jointes d'un total de 5 pages;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un complexe de production de fruits et légumes à St-Félicien (Phase 1) – Versions papiers des documents demandés – Complément - Bordereau de transmission », signée le 4 mars 2016 par M. Jean-Marie Niget, agr., 2 pages et 5 annexes;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un complexe de production de fruits et légumes à St-Félicien (Phase 1) – Informations sur les 23-24 », signée le 11 mars 2016 par M. Jean-Marie Niget, agr., 2 pages et 3 pages d'annexes;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Chauffage eau chaude basse température / Serres Toundra », transmis le 29 mars 2016, à 18 h 28, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et 4 plans;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un complexe de production de fruits et légumes à St-Félicien (Phase 1) – Votre demande d'informations complémentaires – Notre réunion du mercredi 16 mars 2016 », signée le 29 mars 2016 par M. Jean-Marie Niget, agr., 5 pages, 21 pages d'annexes et 4 plans;

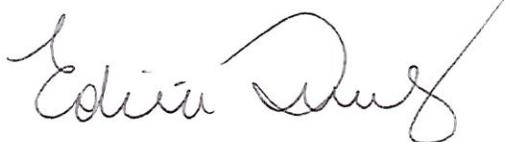
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Plan final scellé signé daté de la canalisation d'évacuation des eaux usées / Serres Toundra », transmis le 31 mars 2016, à 10 h 19, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et un plan;
- Plan numéro DC-MSH-010TOU-001 intitulé « Conception du système d'égout sanitaire – Serre Toundra inc. » signé et scellé le 31 mars 2016 par M. Marc-Olivier Hébert, ingénieur;
- Courrier électronique adressé à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Réponse à votre demande d'information du 07 avril 2016 GS 2016-04-08 », transmis le 8 avril 2016, à 9 h 32, par M. Jean-Marie Niget, agr., une page et une pièce jointe de 2 pages;
- Lettre adressée à Mme Gina Simard, ing. au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ayant pour objet « Serres Toundra inc. – Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un complexe de production de fruits et légumes à St-Félicien (Phase 1) – Votre demande d'informations complémentaires du 7 avril 2016 », signée le 8 avril 2016 par M. Jean-Marie Niget, agr., 2 pages.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



ÉT/GS/mt

Édith Tremblay,
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Analysé et recommandé par :

Coordonnateur :
